

VAL-DE-MARNE

Numéro de l'assuré : 1 78 07 99 350 870 45

Nom de l'assuré :

SIRRI AZIZ

Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :

<https://assure.ameli.fr>

L ASSURANCE MALADIE DU VAL DE MARNE
 94031 CRETEIL CEDEX

3646 Service gratuit
 + prix appel

M. SIRRI AZIZ
 16 AV DES FRERES LUMIERE
 94360 BRY SUR MARNE

Le 30/07/2020

*mon
 parcours
 d'assuré*

> INVALIDITE - ATTESTATION DE PAIEMENT DE PENSION

Monsieur,

Voici le détail des paiements invalidité vous concernant pour la période écoulée.

Votre prochaine attestation de paiement invalidité sera envoyée avec votre prochaine Déclaration sur l'Honneur.

Période de paiement du 01/06/2020 au 30/06/2020

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
06/2020	Droit Propre	680,80				-25,87		-3,40	02	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 654,93 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0,00% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 651,53 euros

Les paiements présentés dans ce relevé ne tiennent pas compte des éventuelles récupérations de franchises et/ou de participations forfaitaires dues au titre de la dispense d'avance de frais.



Pour toute information concernant le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, contactez l'administration fiscale, sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au

0 809 401 401

Service gratuit
 + prix appel

0035v1.410

VAL-DE-MARNE

Numéro de l'assuré : 1 78 07 99 350 870 45
 Nom de l'assuré :
 SIRRI AZIZ
 Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :
<https://assure.ameli.fr>

L ASSURANCE MALADIE DU VAL DE MARNE
 94031 CRETEIL CEDEX

3646 Service gratuit
 + prix appel

M. SIRRI AZIZ
 16 AV DES FRERES LUMIERE
 94360 BRY SUR MARNE

*mon
 parcours
 d'assuré*

Le 30/07/2020

> INVALIDITE - ATTESTATION DE PAIEMENT DE PENSION

Monsieur,
 Voici le détail des paiements invalidité vous concernant pour la période écoulée.
 Votre prochaine attestation de paiement invalidité sera envoyée avec votre prochaine Déclaration sur l'Honneur.

Période de paiement du 01/05/2020 au 31/05/2020

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
05/2020	Droit Propre	680,80				-25,87		-3,40	02	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 654,93 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0,00% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 651,53 euros

Les paiements présentés dans ce relevé ne tiennent pas compte des éventuelles récupérations de franchises et/ou de participations forfaitaires dues au titre de la dispense d'avance de frais.



Pour toute information concernant le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, contactez l'administration fiscale, sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au

0 809 401 401 Service gratuit
 + prix appel

0035v1.410

VAL-DE-MARNE

Numéro de l'assuré : 1 78 07 99 350 870 45

Nom de l'assuré :

SIRRI AZIZ

Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :

<https://assure.ameli.fr>

3646 Service gratuit
+ prix appel

L ASSURANCE MALADIE DU VAL DE MARNE
 94031 CRETEIL CEDEX

M. SIRRI AZIZ
 16 AV DES FRERES LUMIERE
 94360 BRY SUR MARNE

Le 30/07/2020

*mon
parcours
d'assuré*

> INVALIDITE - ATTESTATION DE PAIEMENT DE PENSION

Monsieur,

Voici le détail des paiements invalidité vous concernant pour la période écoulée.

Votre prochaine attestation de paiement invalidité sera envoyée avec votre prochaine Déclaration sur l'Honneur.

Période de paiement du 01/04/2020 au 30/04/2020

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
04/2020	Droit Propre	680,80				-25,87		-3,40	02	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 654,93 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0,00% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 651,53 euros

Les paiements présentés dans ce relevé ne tiennent pas compte des éventuelles récupérations de franchises et/ou de participations forfaitaires dues au titre de la dispense d'avance de frais.



Pour toute information concernant le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, contactez l'administration fiscale, sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au

0 809 401 401 Service gratuit
+ prix appel

0035v1.410